

MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED
REF ECH015-I

PUBLIC :

- Cette formation vise les salariés appelés à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité et à utiliser cet échafaudage.

PREREQUIS :

Le stagiaire devra :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans, schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges
- Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

FINALITE DE LA FORMATION :

- Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :
 - Montage avec console
 - Montage porte à faux
 - Montage poutre de franchissement
 - Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

OBJECTIFS :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

CONTENU :

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer-rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadre et multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

NOMBRE DE STAGIAIRES :

- De 3 stagiaires minimum à 8 stagiaires maximum par formateur

MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED
REF ECH015-I

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposé oral
- Echanges oraux
- Apports théoriques
- Mises en situation pratiques

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratique. Les ateliers se dérouleront en simultanés afin que l'ensemble des stagiaires répartis par groupe de 4 maximum participe au montage et au démontage.

DUREE :

- 3 jours soit 21 heures

VALIDATION :

- A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

EVALUATION :

Les évaluations sont effectuées en continue pendant toute la durée de la formation :

- Questionnaires oraux
- Questionnaires à choix multiples
- Observation pendant la pratique
- Outil TUTOPREV BTP

Ces questionnements permettent de valider les acquis des participants à la fin de chaque séquence de formation

MATERIELS D'ECHAFAUDAGE PEDAGOGIQUES A METTRE A DISPOSITION :

Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés par la marque NF, en quantité nécessaire pour réaliser deux montages de conception différentes.

Ces ateliers comprendront des montages spécifiques tels que :

- Une poutre de franchissement (mini 4 m)
- Des consoles (0,30m)
- Un porte-à-faux (1,50m)
- Un levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

Les cas pratiques à mettre en œuvre mobiliseront des échafaudages disposant au minimum 3 travées sur 3 niveaux, et comprendront obligatoirement des configurations faisant appel au montage et démontage en sécurité collective (type MDS) et d'autres nécessitant l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes), réalisés à chaque fois dans le respect des notices du fabricant.